



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à :

ALB CONSEIL - 2 rue Molière 92100 Boulogne-Billancourt
ou par mail à valerie@albconseil.com

Intitulé de la Formation :

Dates Sessions

Horaires ↩ 09h00 – 12h30 / 14H00 – 17h30

Lieu **PARIS**

Tarif € HT (hors déjeuner)

PARTICIPANT

Mme Mlle M. Nom..... Prénom

Fonction

Adresse du lieu de travail

Code postal - Ville

Téléphone

Adresse mail

SOCIETE

Raison Sociale

Adresse (si différente du lieu de travail)

Code postal - Ville

Téléphone

Responsable FormationTéléphone

REGLEMENT

Adresse de facturation adresse de l'entreprise
 adresse du lieu de travail
 adresse d'un organisme collecteur

Le règlement sera effectué par un organisme collecteur :

Nom

Correspondant

Adresse – Téléphone

Date

Cachet et Signature

La signature du présent bulletin vaut acceptation des conditions de participation ci-jointes.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Documents légaux

- Les inscriptions constituent des commandes fermes.
- Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue simplifiée est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner à ALB CONSEIL signé et revêtu du cachet de l'entreprise.
- La facture est adressée après la formation.
- Un certificat de fin de stage est remis au stagiaire à la fin de la formation.

Conditions financières

- Tous les prix sont indiqués Hors Taxes, ils sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Les tarifs sont forfaitaires (y sont inclus le coût de la pédagogie, les documents et supports remis aux stagiaires – et sont hors coût des repas).
- Les frais de transport et d'hébergement ne sont pas compris dans le prix du stage.
- Tout stage commencé est dû entièrement.

Modalités de règlement

- Le règlement du prix du stage est à effectuer à réception de facture par virement ou par chèque à l'ordre d'ALB CONSEIL.
- En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient à l'entreprise de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme désigné. L'OPCA ne payant qu'au prorata temporis des journées de présence, le coût correspondant aux journées éventuelles d'absence sera facturé.

Conditions d'annulation et de report

- Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, ALB CONSEIL se réserve le droit d'ajourner le stage, au plus tard 1 mois avant la date prévue.
- Toute annulation doit être communiquée par écrit.
- Pour toute annulation, plus de 15 jours avant le début du stage, les frais d'annulation seront de 10 % du prix de la participation. Pour toute annulation, à 15 jours avant le début du stage, les frais de participation seront dus en totalité. Cependant, ce débit ne constitue pas une dépense déductible de la participation de l'employeur.
- ALB CONSEIL offre la possibilité de remplacer un stagiaire empêché par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins de formation.

Informations nominatives

- Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement des inscriptions. L'entreprise peut accéder aux informations et en demander la rectification si nécessaire.

Renseignements et Inscriptions

Valérie BIGNON

06 85 48 55 55 – valerie@albconseil.com